

## Une nouvelle station de lavage mobile pour le nettoyage des embarcations nautiques

**Magog, le 31 mai 2021** – Afin d'intensifier sa lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE) dans ses plans d'eau, la Ville de Magog testera cet été une station mobile de décontamination conçue par Ozero Solutions. Il s'agit d'un appareil qui permet de décontaminer la coque et la remorque des embarcations nautiques de même que la tuyauterie interne (viviers, ballasts, fond de cale, etc.) en cinq minutes à peine. Aucun produit chimique n'est utilisé.

Le service mobile de lavage des embarcations se fera gratuitement et sera offert en alternance aux différentes rampes de mise à l'eau municipales :

- Lac Memphrémagog, à la Capitainerie sur la rue de Hatley;
- Lac Magog, sur la rue Bournival;
- Lac Lovering, sur les rues Bordeleau, Grande-Allée et des Tourterelles.

L'horaire d'Ozero Solutions pour l'été peut être consulté sur le site [ozerosolutions.com](http://ozerosolutions.com). Il est à noter que des changements peuvent être apportés à l'horaire, sans préavis.

Le prototype a été développé par un groupe de six jeunes ingénieurs en mécanique dans le cadre de leurs études à l'Université de Sherbrooke. Maxime Guay, un des membres du groupe d'Ozero Solutions, explique fièrement que « notre prototype se démarque des autres appareils de même type, car il permet de laver efficacement la tuyauterie interne (ballasts). L'opération de vidange ou de déballastage se fait sans causer de problèmes écologiques. Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière du Programme innovation, géré par Investissement Québec. Nous remercions également la Ville de Magog de nous permettre de faire valoir notre nouvelle technologie et de nous offrir la chance d'avoir un impact durable et concret sur l'environnement. »

La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, se réjouit de cette collaboration, « tout le monde est gagnant dans ce projet pilote. Les embarcations seront nettoyées plus en profondeur et de manière écologique tout en permettant



d'accélérer la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes. Il est certainement plus facile et plus économique de prévenir leur prolifération que de les éradiquer une fois qu'elles se répandent dans nos plans d'eau. Par la même occasion, la Ville encourage le démarrage d'une entreprise pilotée par de jeunes professionnels qui ont beaucoup d'avenir. Et en plus, à la fin du projet à l'automne 2022, les équipements demeureront la propriété de la Ville de Magog qui pourra continuer à les utiliser. J'en profite pour remercier le gouvernement du Québec qui a rendu ce projet possible. »

### **Espèces aquatiques envahissantes (EAE)**

Rappelons que les espèces aquatiques envahissantes comme la moule zébrée, le myriophylle à épis et le cladocère épineux font des ravages dans les plans d'eau, affectant la qualité des plans d'eau, favorisant la prolifération d'algues qui menacent les poissons et la faune aquatique et causant des dommages aux moteurs de navires et aux installations publiques comme les barrages et les prises d'eau.

- 30 -

### **Source et information :**

#### **Ville de Magog**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
819 843-3333, poste 444

#### **Ozero Solutions**

Olivier Liberge  
Cofondateur  
819 314-1128 | [olivier.liberge@zerosolutions.com](mailto:olivier.liberge@zerosolutions.com)

